

# **1. DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UNE INSTALLATION CLASSÉE D'ÉLEVAGE**

Monsieur Le Préfet du Morbihan,

Je soussigné, Emmanuel PASSIN, gérant de la SCEA PASSIN, vous demande de bien vouloir enregistrer, au titre des installations classées, la restructuration de mon élevage porcin classé sous la rubrique 2102-2.

## **1.1. Renseignements réglementaires**

### **1.1.1. Identité du demandeur**

Entité : SCEA PASSIN  
Nom des associés : Emmanuel PASSIN  
Siège social : Le Bodan, 56 420 PLAUDREN  
Téléphone : 02.97.73.70.64  
N° SIRET : 519 041 842 000 13

### **1.1.2. Localisation de l'installation**

Lieu-dit : Le Bodan  
Parcelles : Section ZC, n° 43 et 44  
Commune : PLAUDREN  
Canton : GRANDCHAMP  
Bassin versant : Claie (Site d'élevage) / Claie et Arz (Plan d'épandage)

Communes dans un rayon de 1 km de l'installation :  
PLAUDREN et PLUMELEC

Communes sur lesquelles l'épandage est réalisé :  
PLAUDREN, PLUMELEC, ELVEN, SAINT JEAN BREVELAY et MONTERBLANC

Le site d'élevage est localisé dans le périmètre du SAGE Vilaine, en Zone bassin versant à Actions Renforcées (ZAR), hors Bassin Versant Contentieux (BVC) européen concernant les nitrates, hors Bassin Versant Algues Vertes (BVAV), hors Bassin versant en amont des plans d'eau et masses d'eau côtières sujets à l'eutrophisation (zone 3-B1 du SDAGE Loire-Bretagne).

### 1.1.3. Nature de l'installation

Atelier porcin classé sous la rubrique 2102-2 a	APC 20/01/2011	Projet
Animaux équivalents	2 255	3 536
Truies présentes	439	439
Cochettes non saillies	20	24
Porcelets en post-sevrage de – de 30 kg	492	1 146
Porcs à l'engrais et assimilés	820	1 966
Nbre de porcs charcutiers produits/an	2 704	6 180

Le site d'exploitation est le siège de plusieurs activités liées à la nomenclature installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Elles sont recensées dans le tableau suivant :

Nature de l'activité	Rubrique	Volume de l'activité	Classement	Rayon d'affichage
Elevage de porcs de plus de 450 animaux-équivalents (AE) et de moins de 2000 places d'engraissement	2102	2 255 AE et 820 pl. Eng. avant projet	E	1 km
		3 536 AE et 1 966 pl. Eng. après projet		
Silos et installations de stockage de céréales (à partir de 5 000 m3)	2160	< 5000 m3	NC	-
Broyage de substances végétales ou organiques (à partir de 100 kw)	2260	< 100 kw	NC	-
Compostage (à partir de 3t/jr)	2780	3 t/j	NC	-

Enregistrement D : Déclaration NC : Non classé

Vous trouverez ci-joint un dossier « Installation classée » qui précise les caractéristiques de mon élevage porcin.

Par ailleurs, je sollicite une dérogation concernant l'échelle du plan de situation (1/2500ème vs 1/2000ème) et l'échelle du plan de masse (1/750ème vs 1/500ème)

Je déclare avoir pris connaissance et certifie exact l'ensemble des informations figurant dans ce dossier « Installation Classée ». De plus, je m'engage à mettre en œuvre et à respecter toutes les mesures présentées dans cette étude en faveur de la protection de l'environnement dont, notamment, les prescriptions techniques de l'arrêté du 27 décembre 2013.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes meilleures considérations.

Fait à PLAUDREN, le 17/01/2017

Pour la SCEA PASSIN  
Emmanuel PASSIN

